ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES20 ET 27 JUIN 2021 - CANTON D'EMBRUN



Unis pour notre canton!

LES 20 ET 27 JUIN PROCHAINS, VOUS ÉLIREZ LES NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DU CANTON D'EMBRUN AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTES-ALPES!

Aujourd'hui, la situation est difficile voire critique pour de nombreux concitoyens.

Osez une nouvelle approche de l'engagement politique.

Notre canton dispose avec bonheur d'une intercommunalité où nos Maires, pleinement investis élaborent des projets d'avenir pour le bien commun.

La force de notre équipe, siégeant dans la majorité aux cotés des collectivités porteuses de projets, c'est d'allier nos compétences et nos fonctions (Maire, adjoint, Conseillers Communautaires et municipaux, acteurs de la société civile).

Cela nous permet de « rebrancher » les Conseillers Départementaux avec la réalité des dossiers et du territoire.

NOS ENGAGEMENTS

Le cœur de compétence du Département, c'est le social.

Il est capital de reforger un maillon fort entre les Conseils Municipaux, la commnauté des communes, les CCAS, les associations, les habitants et le Département pour mieux positionner les aides afin d'améliorer les situations précaires.

- Nous allons renouer des liens distendus, recréer du dialogue et de la proximité en concertation avec tous les habitants du canton.
- Nous nous engageons à rendre compte régulièrement de notre mandat au travers de publications et de permanences très régulières sur toutes les communes du canton.
- Nous prendrons toute notre part à la gestion du Département, et travaillerons vigoureusement dans l'intérêt de notre canton et de ses habitants pour le bien commun.
- Nous serons vigilants à éviter toute hausse d'impôts.
- Nous appuierons sans réserve la construction d'un hôpital moderne (décidée par l'ARS) doté de matériel adapté (scanner) et participerons au bon fonctionnement des EPHAD.
- Nous serons totalement aux cotés et à l'écoute des soignants que nous remercions chaleureusement pour tout ce qu'ils ont donné et donnent encore dans le cadre de la crise sanitaire.
- Nous serons présents auprès de l'office HLM (OPH) pour répondre aux doléances des locataires et nous agirons pour améliorer leur quotidien.
- Nous nous impliquerons dans la consolidation d'un lien entre le collège, la ville, les associations et le Département.
- Nous nous engageons à porter et accompagner les projets culturels, sportifs et les grands évènements sur le canton avec envie, plaisir et bienveillance.

Écrivez à : unispournotrecanton05@gmail.com / Téléphonez-nous au : 06 71 79 93 84

L'ENVIRONNEMENT, NOTRE FIL ROUGE!

Le Département perçoit la TDENS (Taxe Départementale pour les Espaces Naturels Sensibles) qui permet de subventionner tous les projets liés à la mobilité douce et à la protection de l'environnement.

- Dans ce cadre nous aiderons au maximum les dossiers communaux et intercommunaux, et toutes les associations œuvrant dans ce sens.
- Nous défendrons plus particulièrement tous les projets, sur les routes, la forêt, le patrimoine, les grands événements, la transition climatique...
- Nous souhaitons développer de véritables itinéraires vélos, piétons, poussettes sur l'ensemble du canton.

DEMAIN, VOS ÉLUS DE PROXIMITÉ!



ANNIE BORGIA.

50 ans, mariée, 1 enfant, née à Embrun, après ses études en communication et une experience professionnelle enrichissante elle a choisi de revenir vivre dans les Hautes-Alpes pour y exercer son métier d'animatrice radio. Profondément attachée au territoire qui l'a vue grandir, elle souhaite s'engager aujourd'hui pour le développement de projets concrets au service de la population.



CHRISTIAN PARPILLON,

62 ans, 3 enfants et 8 petits enfants, géomètre de formation, adjoint au maire d'Embrun depuis 2020, conseiller communautaire, ingénieur territorial retraité, spécialisé dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire, Président de la Boule Ferrée Embrunaise, membre actif et bénévole dans diverses associations.

LES CANDIDATS SUPPLÉANTS :



MARIE LAGIER.

39 ans, mariée, 2 enfants, formatrice en mathématiques auprès d'adolescents, conseillère municipale de Crots déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance depuis mars 2020. Impliquée dans des associations alimentaires de circuits courts qui favorisent la consommation locale bio et artisanale.



JEAN-PIERRE GANDOIS.

61 ans, marié, 3 enfants, médecin, maire de Crots depuis 2008, vice-président de la communauté de communes de Serre-Ponçon en charge en particulier du réseau des médiathèques et du projet européen Alcotra «bien vieillir».

A QUOI SERT LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ?

Son rôle, ses actions quotidiennes au plus proche des haut-alpins sont aujourd'hui d'autant plus importants et irremplaçables que la situation économique et sociale de la France s'est dégradée avec cette crise sanitaire qui nous a tous impactés.

Dans le domaine social :

- Protection Maternelle et Infantile
- Aide sociale à l'enfance
- Aide aux personnes handicapées
- Aide aux personnes dépendantes
- Aide aux personnes âgées (APA, EHPAD...)
- Insertion et RSA
- Fonds de solidarité Logement
- Logement social

LE DÉPARTEMENT A EN CHARGE LES POMPIERS (SDIS) ET LE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL VÉTÉRINAIRE.

Son rôle est essentiel pour donner au vaste territoire de montagne des Hautes-Alpes, les moyens de se développer économiquement, de valoriser ses atouts et ses richesses, en intégrant tous les enjeux de développement durable :

- En entretenant son grand réseau de routes départementales
- En soutenant les projets des communes
- En développant le tourisme
- En valorisant les filières agricoles
- En développant le numérique et le haut débit (fibre)
- En soutenant les grands événements porteurs de retombées économiques

Enfin le Département intervient quotidiennement en faveur de notre cadre de vie :

- La culture (Bibliothèque de prêt, Musée, Archives...)
- Le patrimoine
- Le soutien aux associations et à la pratique sportive.

Il a également la responsabilité des collèges.

QUI FINANCE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ?

Les ressources du Département proviennent principalement des impôts et de l'État.

Le challenge qui s'impose : continuer à investir et soutenir l'emploi et ne plus augmenter les impôts locaux.

LES 8 COMMUNES DU CANTON D'EMBRUN:

Baratier, Châteauroux-les-Alpes, Crévoux, Crots, Embrun, Les Orres, Saint-André-d'Embrun, Saint-Sauveur **AVEC ANNIE BORGIA ET CHRISTIAN PARPILLON**

MARIE LAGIER ET JEAN-PIERRE GANDOIS

Unis pour notre Canton!